

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

*Bureau du Comité du patrimoine mondial
Dixième session*

(Siège de l'Unesco, Paris, 16-19 juin 1986)

ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de la session*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Rapport du représentant du Directeur général sur les activités entreprises depuis la neuvième session du Comité du patrimoine mondial*
4. *Listes indicatives de biens culturels et naturels reçues depuis la neuvième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial*
5. *Elaboration des directives pour l'identification et les propositions d'inscription de biens mixtes culturels et naturels et de paysages ruraux*
6. *Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial*
7. *Suivi de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial*
8. *Situation du Fonds du patrimoine mondial*
9. *Demandes de coopération technique*
10. *Rapport sur le développement des activités promotionnelles*
11. *Moyens d'assurer une meilleure rotation des Etats parties au sein du Comité du patrimoine mondial*
12. *Orientations pour l'évaluation des structures architecturales contemporaines*
13. *Date et lieu de la dixième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial*
14. *Ordre du jour provisoire pour la dixième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial*
15. *Questions diverses*
16. *Clôture de la session*